

Rapport d'activité 2024

sydev

Traçons la voie
de l'énergie vendéenne

sydev

Traçons la voie
de l'énergie vendéenne

Sommaire

p. 3	Les enjeux du mandat 2020 - 2026
p. 4	2024 en bref
p. 6	Les faits marquants
p. 8	Les instances du SYDEV
p. 9	Les activités du SYDEV au service de la transition énergétique
p. 10	Distribution gaz et électricité
p. 18	Très haut débit et territoire connecté
p. 20	Éclairage public et signalisation lumineuse
p. 26	Efficacité énergétique
p. 30	Énergies renouvelables
p. 34	Mobilité
p. 37	Les activités de support au fonctionnement du SYDEV
p. 38	Finances
p. 43	Systèmes d'informations
p. 44	Ressources humaines et cadre de travail
p. 46	Missions juridiques et marchés publics
p. 48	Démarche qualité
p. 50	Communication

Édito



Garantir une distribution d'énergie de qualité et accompagner les collectivités vendéennes dans la transition énergétique, telle demeure la vocation du SYDEV. Dans un contexte d'évolution permanente des marchés de l'énergie, notre action s'appuie sur trois principes essentiels : sobriété, efficacité énergétique et développement d'un mix local et renouvelable. L'année 2024 s'est inscrite dans la continuité des programmes engagés par le syndicat. Deux valeurs ont particulièrement guidé cette dynamique : l'engagement et la coopération.

L'engagement du SYDEV se traduit par la constance de notre accompagnement auprès des collectivités et par la recherche d'exemplarité dans ses actions. Pour les infrastructures réseaux, les investissements se poursuivent afin d'assurer la qualité de distribution d'électricité et de gaz ainsi que la fiabilité de ses services publics. L'introduction d'une clause sociale d'insertion dans les marchés de travaux illustre la volonté du syndicat de concilier performance technique et responsabilité sociale, en favorisant l'accès à l'emploi local. La sobriété énergétique demeure un axe prioritaire. En 2024, la consommation moyenne d'un point lumineux est descendue à 100 kWh, grâce à la poursuite de programmes de rénovation ambitieux dû à l'obtention du Fonds vert et la mobilisation des fonds propres du SYDEV. Cette exemplarité traduit la capacité collective à réduire durablement les consommations tout en maintenant un service de qualité.

Pour la transition énergétique, en complément au maintien des accompagnements à la sobriété énergétique et à la rénovation des bâtiments publics, le lancement des premières opérations d'autoconsommation collective vient compléter les dispositifs de soutien au développement d'un mix d'énergies renouvelables locales. La mise en place de l'appel à manifestation d'intérêt pour développer les infrastructures de recharge pour véhicules électriques marque une nouvelle ère pour la mobilité durable du territoire. En 2024, le SYDEV a affirmé son rôle de facilitateur et de partenaire auprès des territoires, en animant des démarches collectives et en favorisant le partage d'expériences. La création du réseau départemental des chargés de mobilité, la tenue des Rencontres vendéennes de l'énergie ou l'accompagnement des territoires sur des démarches concertées autour des transitions en sont autant d'exemples. Ils permettent de renforcer la coordination locale et d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets. Le partenariat avec le navigateur Arnaud Boissières illustre également cette démarche d'innovation et de coopération, à travers l'expérimentation d'un mix énergétique renouvelable à bord d'un IMOCA, où le SYDEV a souhaité valoriser la complémentarité des énergies et leur potentiel de déploiement. Ces coopérations confirment la volonté permanente du syndicat de mettre en synergie les acteurs du territoire, au service d'une transition énergétique concertée et efficiente.

L'année 2024 a ainsi permis de consolider les actions menées en faveur d'un territoire vendéen toujours plus résilient en matière d'énergie. Ces avancées traduisent la mobilisation continue des élus, des équipes et de l'ensemble des partenaires du SYDEV au service de l'intérêt général et des territoires vendéens.

Laurent Favreau
Président du SYDEV



Les enjeux du mandat 2020-2026

Enjeu 1

Renforcer la proximité avec les adhérents

Répondre aux besoins des territoires, garantir la meilleure qualité de distribution des énergies tout en accompagnant les acteurs locaux dans leurs projets de développement.

Enjeu 2

Dynamiser la transition énergétique au sein des territoires

Réduire les consommations d'énergie, promouvoir et déployer la mobilité propre, développer des réseaux intelligents, rénover les bâtiments publics et accompagner des acteurs privés dans leur démarche.

Enjeu 3

Favoriser les partenariats pour développer la recherche et l'innovation

Développer les liens avec les décideurs et acteurs vendéens, régionaux et nationaux pour mutualiser les moyens et poursuivre les innovations en matière d'énergie sur le territoire.

Augmenter la production d'énergies renouvelables en lien avec les territoires.

Enjeu 4

S'assurer d'un fonctionnement efficient

Accompagner le personnel dans des formations qualifiantes. Être en lien étroit avec nos entreprises.

2024 en bref

2024 est une année de poursuite et de concrétisation des projets structurants du mandat, visant à assurer la qualité des réseaux et accélérer la transition énergétique. Les actions du syndicat sont motivées par 3 grandes lignes directrices : l'amélioration continue des réseaux d'énergie et de communication, la sobriété énergétique et la production locale d'un mix d'énergies renouvelables.

Les travaux sur les réseaux d'infrastructures électriques et de communications électroniques ont connu une très forte baisse entre 2023 et 2024 pour atteindre 35,6 millions d'euros, soit -30 % par rapport à 2023, ce qui représente 22 % de dossiers en moins. La baisse de l'activité immobilière se traduit par une diminution de 10 % du volume financier des extensions de réseaux. L'aboutissement du programme d'effacement des réseaux lié au déploiement de la fibre fin 2023 s'est traduit par une réduction significative de 46 % de cette activité, qui passe de près de 26 millions d'euros à environ 14 millions d'euros. Les renforcements et sécurisations des réseaux ont également diminué respectivement de 22 et 11 % en 2024, les années précédentes ayant été marquées par un rattrapage des retards constatés sur ces activités, grâce à un meilleur suivi.

Un déploiement qui s'approche du 100 % fibre pour tous les Vendéens

Après une forte intensité de déploiement entre 2020 et 2023, Vendée Numérique, groupement d'intérêt public co-fondé par Le Département de la Vendée et le SYDEV, a poursuivi la construction du réseau fibre en 2024, avec près de 30 000 nouvelles adresses éligibles à la fibre, notamment dans des secteurs présentant des complexités techniques importantes (zones de marais, linéaire jouxtant des lignes électriques non gainées...).

Éclairage public et signalisation lumineuse

Le nombre de dossiers d'investissement est en légère hausse en 2024, malgré la baisse des chantiers liés aux extensions de réseaux et la chute significative des dossiers d'éclairage liés aux enfouissements de réseaux. Cette hausse est compensée par l'augmentation des projets de rénovation, notamment le programme de suppression des boules 2023-2025 qui continue de s'accélérer grâce à l'obtention de subventions dans le cadre du Fonds Vert. En 2024, la consommation moyenne annuelle d'un point lumineux en Vendée a diminué d'environ 71 % par rapport à 2007, soit 100 kWh, ce

qui est bien inférieur à la consommation moyenne nationale évaluée aux alentours de 230 kWh.

PCAET, sobriété énergétique des bâtiments publics, habitat et achat d'énergie

Le SYDEV poursuit son implication dans l'accompagnement des plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) en 2024. Le SYDEV a attribué 2,4 millions d'euros de subventions aux travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics de ses adhérents, il a réalisé 156 évaluations et audits de bâtiments existants et mené 25 études de performance énergétique. 19 plateformes territoriales de rénovation énergétique de l'habitat sont accompagnées par le SYDEV à fin 2024. Dans le cadre de son groupement d'achat d'énergie, d'un montant global de 6,6 millions d'euros, le SYDEV a passé un marché d'achat direct d'électricité renouvelable sur la période 2024-2026 pour un volume représentant 35 % du volume global de fourniture d'électricité.

Production d'énergies renouvelables

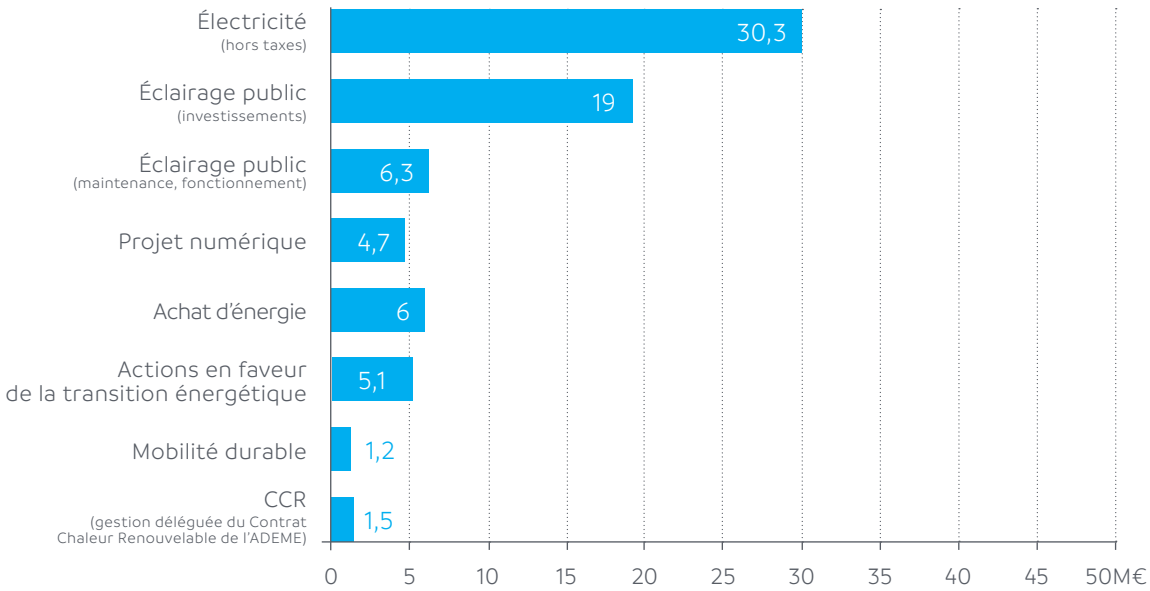
En 2024, le SYDEV a poursuivi son action pour le déploiement d'un mix énergétique renouvelable et local. En 2024, 2 territoires ont lancé leur schéma directeur des énergies renouvelables avec le soutien du SYDEV. Le Contrat Chaleur Renouvelable Territorial conclu avec l'ADEME constitue un levier d'ampleur pour les territoires. Le SYDEV a ainsi aidé les collectivités et les entreprises à hauteur de 1,394 million d'euros pour le développement des énergies renouvelables thermiques : bois énergie, géothermie, solaire thermique, réseaux de chaleur ou chaleur fatale. En 2024, le SYDEV a renforcé le cadre d'accompagnement des projets d'autoconsommation portées par les sociétés de projets locales regroupant les intercommunalités et Vendée Énergie.

Vendée Énergie, société d'économie mixte créée par le SYDEV, exploite 111 MW d'actif de production en pleine propriété en 2024. 2 nouvelles sociétés de projets locales ont été créées par Vendée Énergie et des intercommunalités en 2024 portant leur nombre total à 19.

Mobilité durable

À la fin de l'année 2024, le parc d'infrastructures de recharge est composé de 87 bornes de recharge normale, 11 bornes de recharge rapide et 4 bornes de recharge ultra-rapide. Le SYDEV soutient les communes et les intercommunalités dans la mise en œuvre d'Appel à Manifestation d'Intérêt afin de susciter les initiatives privées. L'objectif de ce dispositif est de veiller au déploiement homogène des IRVE par des opérateurs privés à l'échelle

intercommunale. Avec deux stations multi-énergies (La Roche-sur-Yon et Les Sables d'Olonne) et la station de Givrand, le SYDEV distribue de l'hydrogène vert, du BioGNV et de l'électricité verte, produits localement et en circuit court. Le SYDEV propose également à ses adhérents la réalisation d'études pour l'optimisation des flottes automobiles et une aide à la définition d'une politique de développement de la mobilité durable sur leur territoire.



Répartition 2024 des activités du SYDEV pour un total de 74 millions d'euros

Les faits marquants 2024



Lancement d'une opération d'autoconsommation collective à Aizenay

Janvier

La Ville d'Aizenay a signé une convention tripartite avec Vendée solaire, propriétaire de la centrale photovoltaïque située sur le toit de la piscine intercommunale, et avec la « Personne morale organisatrice mutualisée », créée par le SYDEV. Il s'agit d'une première départementale dans ce format. Cette centrale de 107 kWc alimentera partiellement 44 sites communaux.



Déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques

Mars

Le SYDEV ayant fortement contribué au maillage territorial en matière de bornes de recharge, accompagne désormais les communautés de communes et d'agglomération souhaitant organiser le déploiement de bornes par des Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI).



Création d'un groupe de travail départemental dédié au cadastre solaire

Avril

Afin de tirer pleinement parti du jumeau numérique initié dans le cadre du projet Vendée Territoire Connecté, le SYDEV a lancé un groupe de travail permettant de recueillir les besoins des adhérents en matière d'outils numériques notamment pour accélérer la solarisation des toitures et contribuer à l'atteinte des objectifs des plans climat.



Partenariat avec Arnaud Boissières pour expérimenter le mix énergétique renouvelable à bord d'un IMOCA sur le Vendée Globe

Juin

En partenariat avec le navigateur Arnaud Boissières, le SYDEV a lancé une expérimentation inédite sur le Vendée Globe. Pour la 1^{ère} fois un IMOCA a fait le tour du monde équipé d'un mix d'énergies renouvelables. Panneaux solaires, hydrogénérateurs et hydrogène vert se sont donc complétés pour fabriquer de l'électricité zéro émission à bord. Et en circuit court ! Une analyse des usages a permis de travailler à des pistes d'optimisation de l'usage des énergies à bord.



Financement de poids lourds à hydrogène

Septembre

Le SYDEV est déclaré lauréat de l'appel à projet de l'ADEME permettant de soutenir le déploiement de véhicules à hydrogène en Vendée. Le projet de Massification de l'Écosystème Territorial Hydrogène Vendéen (METHyV) porté par le SYDEV ambitionne d'aider le financement de 14 poids lourds évitant plus de 700 T de CO² par an.



Premier bilan sur la mise en œuvre de la clause d'insertion professionnelle dans le cadre du marché de travaux

Octobre

Les titulaires des marchés doivent mettre en place des actions favorisant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles. Les entreprises doivent réaliser 15 355 heures par an. À mi-parcours, 36 562 heures sont déjà comptabilisées.



Lancement du réseau départemental des chargés de mobilité

Novembre

Afin de renforcer la coopération entre les acteurs locaux pour la mobilité durable, le SYDEV lance un réseau départemental des chargés de mobilité des collectivités vendéennes. La première réunion du réseau s'est déroulée le 19 novembre dernier dans les locaux du SYDEV, elle a réuni plus de 30 participants.



La consommation par point lumineux diminuée à 100 kWh

Décembre

La consommation moyenne annuelle d'un point lumineux en Vendée a diminué d'environ 71% par rapport à 2007 et passe ainsi au cap des 100 kWh. C'est nettement inférieur à la consommation moyenne nationale évaluée aux alentours de 230 kWh. Ce résultat est le fruit d'une politique de programmation de la rénovation et d'optimisation du parc d'éclairage public.



Les instances du SYDEV

Le SYDEV, présidé par Laurent Favreau, est un syndicat mixte auquel adhèrent, au 1^{er} janvier 2024 :

- 255 communes,
- 15 communautés de communes,
- 4 communautés d'agglomération.

Au 1^{er} janvier 2024, le comité syndical, installé le 29 septembre 2020, est composé de 66 délégués en exercice, désignés par les 19 comités territoriaux de l'énergie (CTE). Le bureau syndical est composé du président du SYDEV, Laurent Favreau, de 7 vice-présidents et de 20 membres, élus par le comité syndical en son sein.

Les vice-présidents sont :

- Patrick Villalon, 1^{er} vice-président en charge des relations et communication externes ;
- Loïc Péron, 2^e vice-président en charge de la transition énergétique et de la planification énergétique territoriale ;
- Gérard Tenaud, 3^e vice-président en charge des infrastructures ;
- Jean-Michel Rouillé, 4^e vice-président en charge de la transition énergétique, des services énergétiques et solidarité ;
- Cyrille Guibert, 5^e vice-président en charge du développement-innovation ;
- Manuel Guibert, 6^e vice-président en charge de l'administration et des finances ;
- Hugo François, 7^e vice-président en charge de la mobilité durable.

Chiffres clés 2024

- 8 bureaux syndicaux : 128 délibérations
- 4 comités syndicaux : 72 délibérations
- 4 décisions du président
- 5 arrêtés du président

Les commissions de travail, créées par le comité syndical se sont réunies 12 fois en 2024 afin d'apporter une aide à la décision des assemblées délibérantes :

- commission administration-finances : 3 réunions,
- commission développement-innovation : 3 réunions,
- commission infrastructures : 3 réunions,
- commission transition énergétique : 3 réunions.

Les comités territoriaux de l'énergie (CTE) se sont réunis à deux reprises, en mai-juin et novembre-décembre 2024. La commission d'appel d'offres (CAO) s'est réunie 4 fois.

Les activités du SYDEV au service de la transition énergétique



Contrôle des concessions



Le SYDEV est l'autorité organisatrice de la distribution et de la fourniture aux tarifs réglementés de l'électricité et du gaz en Vendée. À ce titre, il est le garant, à l'égard des usagers, de la bonne exécution de ces services publics, concédés par contrat à Enedis et EDF pour l'électricité et à GRDF et SORÉGIES pour le gaz. Le SYDEV a l'obligation légale de contrôler que les concessionnaires exploitent le service public dans le respect des dispositions contenues dans le cahier des charges de concession. Des contrôles portant sur la qualité de l'électricité, la qualité des relations clientèles, l'état et l'évolution du patrimoine, la comptabilité et les redevances versées au SYDEV, le respect des obligations légales et contractuelles sont ainsi menés chaque année.



Gérard Tenaud

vice-président en charge des infrastructures

Le SYDEV poursuit ses actions pour assurer, aujourd'hui et demain, un service public de distribution d'énergies efficace répondant aux besoins de tous les usagers vendéens.

Le contrôle de la qualité de l'électricité distribuée, la vérification des prestations facturées par le concessionnaire et l'évaluation de la gestion comptable et financière des ouvrages ont été au cœur des actions du service relations avec les concessionnaires sur l'année 2024.

Contrôle annuel des concessionnaires en 2023*

** Le contrôle annuel de l'exercice 2024 n'est pas clos à la date de parution du présent rapport d'activité.*

L'exploitation des concessions d'électricité et de gaz a été bien menée en 2023 par les différents concessionnaires.

La concession d'électricité

Le contrat de concession qui lie l'exploitant du réseau à l'autorité concédante, pour une durée de 30 ans, induit un contrôle permanent de l'activité pour apprécier la qualité et la continuité du service public de la distribution d'énergie électrique sur le département. La desserte en électricité en Vendée fait ainsi l'objet de divers contrôles par le SYDEV pour garantir aux différents usagers un accès au réseau facilité et de qualité, pour les particuliers, les professionnels ou les collectivités. Malgré les tempêtes de l'hiver 2023, impactant fortement la continuité de fourniture, la distribution électrique à l'ensemble des usagers vendéens reste de bonne qualité.



CHIFFRES CLÉS 2023

➤	11 856 km	Longueur des réseaux HTA
➤	12 114 km	Longueur des réseaux BT
➤	161,4 min	Critère B (temps moyen de coupure par an et par usager)
➤	10 713	Nombre de réclamations EDF (courrier et internet)
➤	495 743	Nombre de clients
➤	2 978	Nombre de réclamations Enedis (donnée à l'échelle départementale)

Les réseaux de distribution de gaz

Les échanges réguliers avec GRDF et SORÉGIES, délégataires du SYDEV pour le service public de gaz sur le territoire vendéen, se sont poursuivis en 2023.

Pour cette année, **34 km de canalisations de réseau et 1260 nouveaux branchements ont été mis en service**, portant le linéaire de réseau à 2744 km et le nombre de branchements à 90 925.

Concernant la sécurité des ouvrages, **le nombre d'incidents est passé de 867 en 2022 à 923 en 2023**. La majorité des incidents concernent les branchements individuels et sont provoqués par l'usure de pièces, divers dommages ou actions d'origine extérieure à des travaux.

La surveillance des réseaux a également été réalisée de manière conforme. 1,8 km de réseaux surveillé par SORÉGIES (représentant 1,09 % du linéaire exploité) et 932 km par GRDF (36,09 % du linéaire exploité).

Les réseaux de distribution publique de gaz sont robustes et exploités de manière satisfaisante par les concessionnaires au service des usagers vendéens ; la baisse des réclamations de près de 16 % en est l'un des premiers signes. Malgré tout, pour la première fois depuis de nombreuses années, une baisse globale du nombre de clients et des quantités de gaz acheminées est observée.

Cette tendance se vérifie au niveau national et s'explique par la baisse du nombre de permis de construire, les actions de sobriété énergétique et un climat plutôt doux.

À noter également qu'au 1^{er} décembre 2023, un nouveau contrat de distribution publique de gaz a été attribué à GRDF pour la commune de Sèvremont.

La modernisation et la négociation des contrats de concession, pour l'électricité et pour le gaz, se poursuivent en 2024 dans son périmètre historique, avec pour objectif d'améliorer la qualité des réseaux de distribution pour les usagers et d'assurer le bon fonctionnement du service public pour les usagers.



CHIFFRES CLÉS 2024		2744 km	Longueur des réseaux
		101	Nombre de communes desservies
		77 846	Nombre de clients
		318	Nombre de réclamations (sur l'ensemble des concessions)
		932	Nombre de kilomètres de réseaux surveillés
		923	Nombre d'incidents constatés



➤ Chiffres clés 2024

- ▶ **62 demandes traitées**
 - 62 pour la distribution d'électricité
 - Motifs > Qualité de distribution = 34 %
 - Entretien des ouvrages = 30 %
 - Service à l'utilisateur = 13 %
 - Autres divers = 13 %
 - Déplacement d'ouvrage = 10 %
 - 0 pour la fourniture d'électricité
 - 0 pour la distribution de gaz
 - 0 pour la fourniture de gaz
- ▶ **17 demandes d'embellissement**
de poste de transformation pour l'année 2024
(convention de financement conjoint SYDEV/Enedis)

Travaux de réseaux électriques



Les travaux sur les réseaux d’infrastructures électriques et de communications électroniques ont connu une très forte baisse entre 2023 et 2024 pour atteindre 35,6 millions d’euros, soit -30 % par rapport à 2023, ce qui représente 22 % de dossiers en moins (463 dossiers en 2024 contre 591 en 2023).

La baisse de l’activité immobilière a engendré une diminution de 10 % du volume financier des extensions de réseaux. L’aboutissement du programme d’effacement des réseaux lié au déploiement de la fibre fin 2023 s’est traduit par une réduction significative de 46 % de cette activité, qui passe de près de 26 millions d’euros à environ 14 millions d’euros.

Les renforcements et la sécurisation des réseaux ont également diminué respectivement de 22 et 11 % en 2024, les années précédentes ayant été marquées par un rattrapage des retards constatés sur ces activités, grâce à un meilleur suivi.



Gérard Tenaud
vice-président en charge des infrastructures

En 2024, après deux ans d’exécution, un premier bilan a été réalisé sur la mise en œuvre de la clause d’insertion professionnelle dans le cadre du marché de travaux. Elle impose aux titulaires des marchés la mise en place d’actions permettant l’accès ou le retour à l’emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles. Pendant les quatre années de marché, les entreprises doivent réaliser 15 355 heures par an. À mi-parcours, l’objectif est largement dépassé puisque nous avons comptabilisé 36 562 heures réalisées en Vendée ; avec à la clé plusieurs recrutements en CDI et en contrats d’alternance, garantissant ainsi le maintien des compétences au sein des entreprises vendéennes.

Les extensions de réseaux

La baisse des raccordements électriques de nouvelles parcelles, entamée depuis 2022, s’est poursuivie en 2024

La baisse du nombre de parcelles à raccorder se poursuit pour se réduire à 2 307 (-15 %). Ce programme a permis la viabilisation de 11 zones d’aménagement concerté (ZAC) ou zones d’activités économiques (ZAE), 112 lotissements ou groupements de logements et 157 parcelles individuelles. Par ailleurs, les demandes de certificats d’urbanisme et d’autorisations de construire diminuent aussi avec près de 5 431 dossiers (-10 %) : les permis d’aménager chutent d’environ 25 % (230 en 2024, 304 en 2023) et les permis de construire diminuent également (-5 %, 1 769 en 2024, 1 871 en 2023).

Le total des travaux réalisés pour desservir les aménagements ou viabiliser des parcelles s’élève à 14,8 millions d’euros.



Les effacements de réseaux

Derniers dossiers liés au déploiement de la fibre en souterrain



Le SYDEV avait décidé depuis 2017 de bonifier ses participations financières sur les effacements de réseaux afin de favoriser la pose de la fibre en souterrain. Les derniers dossiers concernés ont

été réalisés en travaux début 2024 pour 1,9 million d’euros (SDTAN* 2 et zones AMII**). On constate donc un retour aux effacements classiques ou liés à aménagement, qui ont représenté 10,1 millions d’euros. Et enfin, les effacements liés à l’article 8 du cahier des charges de concession avec Enedis qui s’élèvent à 2 millions d’euros. Cette sensibilité des élus vendéens à améliorer le cadre de vie et à privilégier la pose de la fibre en souterrain permet d’afficher un taux moyen d’effacement du réseau basse tension dans la partie agglomérée des communes de plus de 80 %.

1 031 ménages ont bénéficié d’une amélioration esthétique de leur quartier et d’une sécurisation électrique. 28 km de réseaux aériens ont été enfouis et 772 poteaux détruits.

(*) SDTAN : Schéma Directeur Territorial d’Aménagement Numérique
(**) AMII : Appel à Manifestation d’Intention d’Investissement



Le renforcement des réseaux

Le nombre de clients mal alimentés en régime rural est resté stable en 2024 (587 contre 564 en 2023). En 2024, 256 clients subissant des chutes de tension ont bénéficié de travaux permettant de corriger cette anomalie. 8 postes de transformation en surcharge ont été remis à niveau.

Le SYDEV a réalisé une campagne de mesures innovantes en communes urbaines et rurales lors de l'hiver 2023-2024, qui a permis de détecter 10 départs mal alimentés sur 29 départs mesurés, en interrogeant les données des compteurs Linky. Dans certaines situations, l'outil de modélisation d'Enedis ne permet donc pas de détecter tous les endroits en écart avec le décret qualité.

Les travaux réalisés pour renforcer les réseaux s'établissent ainsi à 3,8 millions d'euros.

La sécurisation des réseaux

Début 2024, il restait encore 796 km de fils nus basse tension en Vendée, soit 6,7% du réseau basse tension. Cette même année, le SYDEV a supprimé 11 km de fils nus basse tension dans le cadre de ce programme. La majorité des opérations réalisées ont visé des départs situés hors agglomération et ayant subi au moins 2 coupures longues sur 5 ans.

Les travaux de sécurisation s'élèvent à environ 2,6 millions d'euros.

➤ Chiffres clés 2024

- ▶ **463 dossiers** traités
- ▶ **14,8 millions** d'euros en extensions et **2 307** parcelles desservies
- ▶ **14 millions** d'euros en effacements
- ▶ **3,8 millions** d'euros en renforcement au bénéfice de **256** clients mal alimentés
- ▶ **2,6 millions** d'euros en sécurisation avec **11 km** de fils nus sécurisés



Plus d'un Vendéen sur deux raccordé à la fibre en 2024

La commercialisation du réseau s'est maintenue à niveau élevé, avec deux caps importants franchis en 2024 :

- au 31 décembre 2024, plus de 200 000 logements ont souscrit un abonnement à la fibre sur le réseau de Vendée Numérique ;
- avec un taux de commercialisation dépassant les 52 %, plus d'un Vendéen sur deux a délaissé son ancien abonnement au réseau cuivre historique, au profit d'une connexion très haut débit.

2 premières villes test en Vendée pour l'extinction du réseau cuivre

Le réseau cuivre, détenu par Orange, est l'infrastructure filaire de télécommunication historique en France.

Ce réseau est progressivement devenu obsolète au regard des nouveaux usages des particuliers, des entreprises et des collectivités.

Pour des raisons notamment financières et écologiques, l'ARCEP a autorisé Orange à démonter progressivement (par lots de communes) son réseau cuivre d'ici 2030. Cette opération a débuté en Vendée en 2023, avec 2 premières communes retenues dans le lot (Aizenay et Le Poiré sur Vie) et une échéance de fermeture fixée au 31 janvier 2025.

Entre 2023 et 2024, Vendée Numérique a accompagné ces 2 collectivités locales, en proposant notamment un dispositif spécifique de communication auprès des habitants et des entreprises.

3 nouveaux lots de communes sont aujourd'hui officiellement programmés en Vendée, avec les échéances suivantes de fermeture du réseau cuivre :

- Lot 2 - Mortagne-sur-Sèvre
31 janvier 2026
- Lot 3 - Luçon et Pouzauges
31 janvier 2027
- Lot 4 - Communauté d'Agglomération Terres de Montaigu – Communautés de Communes du Pays des Herbiers, de Mortagne et de Pouzauges
31 janvier 2028

La perspective d'un 5^e et dernier lot qui concernerait toute la Vendée est actuellement à l'étude avec une fermeture qui serait alors projetée pour le 31 janvier 2029.

Territoire connecté

Prévision des consommations d'énergie, amélioration de la connaissance du comportement des bâtiments, autoconsommation individuelle ou collective, optimisation, pilotage et flexibilité énergétique ; le SYDEV accompagne ses adhérents sur l'ensemble de ces sujets en participant à la mise en œuvre de démonstrateurs et de sites pilotes sur leur patrimoine.

En 2024, le SYDEV a poursuivi son implication dans le projet « Vendée Territoire Connecté »



Cyrille Guibert

**vice-président en charge
du développement et de l'innovation**

L'année 2024 a permis de poursuivre le développement des opérations d'autoconsommation collective afin que nos adhérents disposent d'une meilleure maîtrise de leur facture d'électricité. Appuyé par Géo Vendée, le SYDEV a également débuté la création d'un outil numérique permettant d'utiliser le cadastre solaire dans l'objectif de généraliser son usage dans les guichets de l'habitat des intercommunalités vendéennes.

porté par Vendée Numérique en s'efforçant de garder une approche « de terrain » afin que les communes et les intercommunalités se saisissent des enjeux du numérique.

Les chiffres clé du marché objets connectés (LoRa)

Au travers du marché (MPGP) notifié au groupement Sogetrel / Sensing vision, le 3 octobre 2024, le **GIP Vendée Numérique démarre le déploiement du réseau d'objets connectés (LoRa)** qui se terminera en 2027, couvrant ainsi 100 % du territoire de la Vendée. Mené avec comme partenaire principal Vendée Eau, ce nouveau réseau concerne en particulier la télérelève de 500 000 compteurs d'eau à terme. Il sera par ailleurs ouvert à l'ensemble des acteurs publics pour répondre à leurs besoins (pilotage des bâtiments, supervision des points d'apports volontaires, supervision des armoires de fibre optique...). Ce réseau représente un investissement de 5 millions d'euros.

Chiffres clés 2024

- ▶ **395 000 adresses raccordables à la fibre**
- ▶ **204 000 adresses raccordées au réseau**



Le nombre de dossiers d'investissement est en légère hausse en 2024 (il passe de 801 à 851), malgré la baisse des chantiers liés aux extensions de réseaux et la chute significative des dossiers d'éclairage liés aux enfouissements de réseaux. Cette hausse est compensée par l'augmentation des projets de rénovation, notamment la suppression des luminaires de type boule.

96 lotissements ou zones d'activité ont fait l'objet d'une opération d'éclairage (2,2 millions d'euros), soit une baisse des investissements de 7 % par rapport à 2023. Avec la fin du programme d'enfouissements liés au déploiement de la fibre optique, le volume d'éclairage dans le cadre des effacements de réseaux baisse de 35 % pour atteindre 2,7 millions d'euros.

Le programme de suppression des boules 2023-2025 continue en revanche de s'accélérer grâce à l'obtention de subventions dans le cadre du Fonds Vert : en 2024, plus de 1500 boules auront été supprimées grâce à ce programme, sur un potentiel de 3000 boules dont la suppression est imposée par l'arrêté nuisances lumineuses du 27 décembre 2018.

Les investissements pour l'éclairage des terrains de sport extérieurs poursuivent leur hausse (+20 %) pour atteindre **2,3 millions d'euros**, liés notamment à la rénovation en LED d'installations

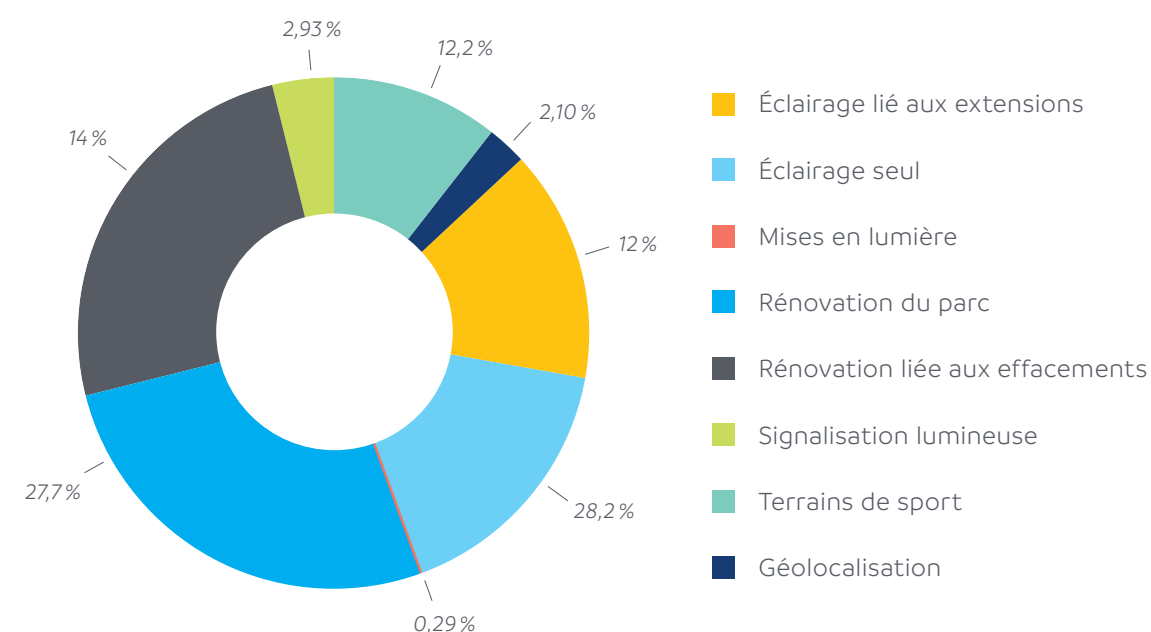
existantes. Au-delà des économies d'énergie que permet la rénovation de l'éclairage d'un stade, la technologie LED offre une meilleure souplesse d'utilisation. Elle offre la possibilité de graduer le niveau de lumière, de rallumer à chaud, d'éclairer de manière dynamique et de permettre aux usagers de piloter plus facilement les différents modes d'allumage (compétition, entraînement...).

Les travaux de signalisation lumineuse comprennent les mises en conformité ou la création de carrefours tricolores, les feux verts récompense, l'installation de panneaux d'indication de vitesse ou opérations de sécurisation de passages piétons, pour un montant total **de 550 000 euros**.

La géolocalisation des réseaux d'éclairage et de signalisation lumineuse en classe A concerne désormais les communes rurales, pour un investissement d'environ 400 000 euros en 2024.



Répartition des investissements : 18,7 millions d'euros



Gérard Tenaud

vice-président en charge des infrastructures

L'éclairage public vendéen reste en bonne santé. La rénovation programmée et régulière, la réflexion sur les temps d'allumage et la décision depuis 2023 d'effectuer le remplacement systématique des lampes à décharge classiques par des lampes LED, ont permis de diminuer de manière drastique la consommation d'énergie. L'âge moyen du parc d'éclairage est ainsi d'environ 11 ans, avec un taux de vétusté évalué à 5 %, et fin 2024, 43 % du parc est désormais équipé de LED. Par ailleurs, la maintenance préventive permet d'avoir un parc en bon fonctionnement, avec un taux de panne très faible (2,7 %).

Rénovation et programme de suppression des boules – dispositif Fonds Vert

Les programmes de rénovation engagés par le SYDEV depuis 2007 ont permis d'avoir un parc d'éclairage peu vétuste. Le syndicat va poursuivre la rénovation régulière des installations, en mettant l'accent sur le traitement des luminaires de type boule. En effet, l'arrêté « nuisances lumineuses » du 27 décembre 2018 impose pour 2025 la suppression ou le remplacement des luminaires dont plus de la moitié de la lumière part vers le ciel (ULOR* > 50 %). Cette réglementation, issue de la Loi Grenelle II du 12 juillet 2010, a pour objectif de réduire l'impact de l'éclairage extérieur sur le ciel nocturne et la biodiversité, mais aussi de limiter les lumières intrusives dans les habitations ou les espaces privés.

Grâce au recensement des parcs d'éclairage et à leur mise à jour régulière dans son SIG, le SYDEV avait analysé dès 2019 la typologie de ces luminaires. Ce diagnostic a abouti à la définition de 3 périodes de rénovation.**

Une première tranche 2023-2025 vise à respecter le décret en priorité, en supprimant les boules sans accessoires et avec accessoires à fort taux de panne (environ 3 000 luminaires), une seconde tranche 2026-2029 concerne les boules avec accessoires et taux de panne moyen (5 500 luminaires) et une ultime tranche 2030-2031 traitera les luminaires plus récents et assimilés à des boules, avec accessoires (3 200 luminaires). Les accessoires peuvent être des paralumes ou des diffuseurs optiques qui ont pour rôle de contrôler le flux de lumière et de l'orienter vers le bas, donc au maximum vers la zone à éclairer.



Avant travaux de rénovation de l'éclairage public.

Afin de consolider et d'accélérer la suppression des luminaires de la première tranche 2023-2025, le SYDEV a décidé de déposer un dossier dans le cadre du dispositif Fonds Vert et s'est vu attribuer trois subventions pour un montant total d'environ 1,9 million d'euros.

Ces aides vont permettre de diminuer la participation des 169 collectivités vendéennes concernées, en augmentant la participation financière du SYDEV qui passe de 50 à 70 % des coûts de travaux. Grâce à l'obtention de la troisième subvention de 350 376 euros en décembre 2024, le SYDEV va pouvoir anticiper en 2025 une partie de la seconde tranche de programme 2026-2029, pour les collectivités qui n'ont pas bénéficié du Fonds Vert pour la première période.

(*) ULOR = Upward Light Output Ratio (proportion du flux lumineux qui est émis au-dessus du plan horizontal du luminaire)

(**) SIG = Système d'Information Géographique



Après travaux de rénovation de l'éclairage public.

Maintenance et exploitation de l'éclairage public

En 2024, le SYDEV assure la maintenance pour le compte de 249 communes, 18 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et 1 syndicat mixte, soit un parc de 167 490 points lumineux et 6 347 km de réseaux.

Au 1^{er} janvier 2024, il reste 6 communes qui ont conservé ces prestations. La rénovation soutenue du parc permet de maintenir un taux de panne inférieur à 5 %, soit 2,7 % en 2024. Le SYDEV a répondu à 29 472 DT (Déclaration de projet de Travaux), DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) et ATU (Avis de Travaux Urgents) pour le compte de ses adhérents en transfert total (- 6,6 % par rapport à l'année précédente).

Géoréférencement : rappel de la réglementation et état d'avancement

Les communes et EPCI ont l'obligation de géolocaliser les réseaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse sur leurs territoires.

Le comité syndical du 17 novembre 2014 avait acté que le SYDEV finance en totalité les coûts afférents à la géolocalisation des réseaux existants pour les collectivités ayant transféré leur compétence au SYDEV (maintenance-exploitation). En effet, dans le cadre de la réforme anti-ndommagement, la réglementation impose aux exploitants de réseaux sensibles (dont l'éclairage public et la signalisation lumineuse) de fournir des plans de classe A, c'est-à-dire avec une précision de 50 cm, à compter du 1^{er} janvier 2020 en communes urbaines et 2026 en communes rurales. Ces réseaux doivent donc être référencés sur un système d'information géographique (SIG) afin de répondre aux DT - DICT et ATU.

Au 31 décembre 2024, 5 668 kilomètres de réseaux d'éclairage public, d'éclairage d'infrastructures sportives extérieures et de signalisation lumineuse ont été géolocalisés en classe de précision A, soit environ 94 % (sur 6 035 km en souterrain).

Contrôle de la stabilité des mâts d'éclairage

Le SYDEV, en tant qu'exploitant des infrastructures d'éclairage public et de signalisation lumineuse pour le compte de ses adhérents, est responsable de la tenue mécanique des supports dont il a la charge (environ 100 000 supports pour 249 communes adhérentes et 17 EPCI).

Le comité syndical du SYDEV, lors de son assemblée générale du 26 novembre 2018, a validé le principe de mener une campagne de contrôle de stabilité de ces supports afin de garantir la sécurité mécanique des ouvrages, avec une prise en charge à 100 % par le SYDEV (50 000 euros TTC par an sur 2021-2024). Un marché de contrôle a donc été passé courant d'année 2020 pour être effectif au 1^{er} janvier 2021.

Au 31 décembre 2024, 3 246 supports d'éclairage public ou d'éclairage d'infrastructures sportives extérieures ont été contrôlés pour un coût de 129 158 euros. À la suite de ces contrôles, moins de 3 % des mâts présentent des défauts majeurs de stabilité et 65 % ne présentent aucun défaut. Pour les autres, il s'agit de risques mineurs levés lors des visites de maintenance préventive.





Lancement d'un programme exceptionnel de relamping LED 2023-2028

Afin de favoriser les économies d'énergie en éclairage public et également de respecter la réglementation européenne (Directive RoHS qui prévoit la fin de la commercialisation des lampes à décharge le 24/02/2027), le comité syndical du 14 décembre 2022 a décidé d'accompagner ses adhérents en revoyant les modalités de remplacement systématique des lampes.

Ainsi, **le SYDEV finance pendant 6 ans (de 2023 à 2028) la plus-value pour le relamping des lampes dites classiques Sodium Haute Pression et Iodures Métalliques par des lampes LED, estimée à 3,75 millions d'euros et générant une**

économie d'énergie de l'ordre de 69 % sur le parc concerné.

Au 31 décembre 2024, 13 860 lampes à décharge supplémentaires ont été remplacées par des lampes LED dans le cadre de la campagne de « relamping 2024 », ce qui porte à 30 193 le nombre de lampes remplacées en 2 ans (depuis le début du programme en 2023).

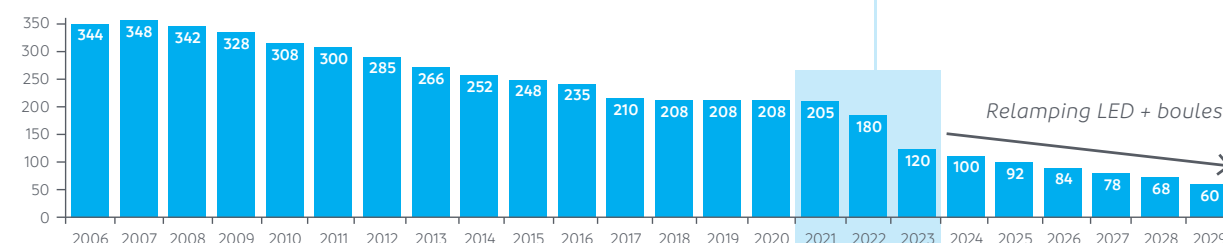
La part de LEDS (luminaires + lampes) dans le patrimoine exploité par le SYDEV au 31 décembre 2024 s'élève à environ 46,3 %.



Programme d'optimisation des abonnements d'éclairage public et feux de signalisation

Depuis 2020, le SYDEV travaille sur l'optimisation des abonnements d'éclairage public et feux de signalisation. Cette démarche, qui consiste à détecter et diminuer les abonnements qui sont trop élevés par rapport à la puissance installée, se poursuivra au moins jusqu'à la fin du relamping LED en 2028. En 2024, la réduction des abonnements suite au « Relamping LED » a permis un gain supplémentaire sur les factures d'environ 300 000 euros.

Interventions sur 4 750 armoires d'éclairages
Durée moyenne d'éclairage 1950h (2021) > 1300h - baisse de 1h45 par nuit



Évolution de la consommation par point lumineux

Consommation annuelle en kWh/an

En 2024, la consommation moyenne annuelle d'un point lumineux en Vendée a diminué d'environ 71 % par rapport à 2007, soit 100 kWh, ce qui est bien inférieur à la consommation moyenne nationale évaluée aux alentours de 230 kWh (selon une

enquête 2023 de l'AFE, Association Française de l'Éclairage). Les actions de sobriété énergétique engagées par le SYDEV devraient permettre d'atteindre 60 kWh par point lumineux d'ici 2029.

Chiffres clés 2024

- ▶ **18,7 millions** d'euros en travaux d'investissement
- ▶ **5,8 millions** d'euros en maintenance et fonctionnement
- ▶ **167 490 points lumineux** en maintenance
- ▶ **10 000 boules lumineuses** à supprimer
- ▶ **29 472 réponses** aux DT et DICT gérées
- ▶ **100 kWh** consommés par point lumineux par an - Objectif 2029 = 60 kWh



Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux



Le réseau départemental « Énergie Climat », animé par le SYDEV en partenariat avec la DDTM⁽¹⁾ et en coordination avec la Région, l'ADEME⁽²⁾ et la DREAL⁽³⁾, s'est réuni à trois reprises cette année avec pour thématiques les adaptations aux changements climatiques, les énergies renouvelables, la loi APER⁽⁴⁾ et la qualité de l'air.

(1) Direction Départementale des Territoires et de la Mer

(2) Agence de la transition écologique

(3) Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

(4) Loi relative à l'Accélération de la Production des Énergie Renouvelables



Jean-Michel Rouillé

vice-président en charge de la transition

énergétique, des services énergétiques et solidarité

Le SYDEV a créé un nouveau programme : Géobat (Gestion énergétique optimisée des bâtiments). Il offre aux collectivités vendéennes un accompagnement technique et financier complet, pour une décarbonation et gestion optimale des consommations énergétiques.

Le SYDEV a également souhaité accompagner les établissements de santé du territoire vendéen et s'est associé à la MAPES, l'ARS et le Conseil départemental pour recruter deux conseillers en maîtrise de l'énergie dédiés à ces établissements.

Efficacité énergétique des bâtiments

Études énergétiques

Pour mener sa mission d'accompagnement et de conseil auprès de ses adhérents, **le SYDEV a réalisé 156 évaluations**, simulations thermiques dynamiques et audits énergétiques sur les bâtiments, **et mené 22 études** d'aide à la décision pour l'installation de chaufferie bois, de géothermie ou de systèmes solaires thermiques.

Le SYDEV agit également sur l'exploitation des bâtiments. Cela s'est traduit par **un accompagnement technique et financier au travers de 6 dossiers pour 25 bâtiments** passés dans le cadre de notre marché sur le suivi des contrats d'exploitation. Une assistance à maître d'ouvrage a été désignée dans chaque cas pour diagnostiquer, analyser, mettre en place et suivre les contrats d'exploitation des bâtiments ciblés.



Programme de rénovation des bâtiments publics

Dans le cadre du programme de rénovation énergétique des bâtiments publics engagé en 2015, les services du SYDEV ont accompagné techniquement **81 nouveaux projets en 2024**, portant le nombre de dossiers suivis dans le programme à 841 sur 10 ans.

Parmi ces projets, **47 ont bénéficié du financement du SYDEV** pour un montant d'aide à l'investissement de 2,4 millions d'euros.

Après 10 ans de programme, ce sont plus de 224 796 m² de bâtiments publics qui ont été aidés par le SYDEV pour un montant global de 22,1 millions d'euros.

Les travaux effectués ont permis d'abaisser en moyenne les consommations de ces bâtiments de 59%.

L'économie d'énergie engendrée par ces travaux s'élève à 32,7 GWh (en énergie primaire) soit la consommation annuelle de 1556 logements vendéens.

Plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat

Les élus du SYDEV ont décidé de soutenir activement le développement des plateformes territoriales de rénovation énergétique de l'habitat (PTREH) en ayant pour objectif final une couverture totale du département.

Le syndicat apporte un conseil aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI),

en partenariat avec la Direction régionale de l'ADEME, sur l'élaboration de PTREH ainsi qu'un financement à leur fonctionnement.

Avec 1 nouvelle plateforme accompagnée par le SYDEV au cours de l'année 2024, ce sont 19 plateformes qui sont couvertes par le dispositif du SYDEV.

Solidarité énergétique

La politique de lutte contre la précarité énergétique s'est poursuivie sur l'année 2024 et a permis à 370 ménages vendéens de bénéficier du programme « solidarité énergétique ».

À travers cet accompagnement proposé par le SYDEV, les particuliers suivis sont conseillés sur les gestes à mettre en œuvre dans leur quotidien, les travaux à réaliser pour améliorer la performance de leur logement ainsi que sur les aides mobilisables. Cette mission de conseil a été assurée à l'échelle départementale par l'association Elise.

Achat d'énergie

Depuis plusieurs années, le SYDEV propose aux collectivités vendéennes et établissements d'intérêt général (EHPAD, hôpitaux, établissements scolaires, etc.) de mutualiser au niveau départemental les achats pour la fourniture en électricité et gaz naturel de leurs équipements (bâtiments, éclairage public, infrastructures de recharge, etc.).

En 2024, le SYDEV a passé un marché d'achat direct d'électricité renouvelable sur la période 2024-2026 pour un volume représentant 35 % du volume global de fourniture d'électricité.



Loïc Péron

vice-président en charge de la transition énergétique
et de la planification énergétique territoriale

La politique nationale d'accompagnement de la rénovation de l'habitat a fait l'objet de grands changements au cours de l'année 2024 avec un recentrage des aides autour de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat). Le SYDEV a su adapter son accompagnement en renforçant son soutien et en ajustant ses règles de subventionnement.

Les futures conventions (pactes territoriaux) seront signées au début de l'année 2025 pour une continuité de service auprès des Vendéens qui souhaitent rénover leur logement.

Transitions écologiques et sociétales

Le SYDEV, toujours en lien avec le Collège des Transitions écologiques et sociétales, continue d'accompagner les territoires pilotes en proposant une approche systémique en favorisant la coopération territoriale entre acteurs publics et la société civile. L'objectif est d'aboutir à la réussite des projets en intégrant le paramètre du changement des modes de vie qui est essentiel.



Chiffres clés 2024

- ▶ Subventions aux travaux d'efficacité énergétique sur les bâtiments : **2,4 millions d'euros**
- ▶ Subventions partenariats transition énergétique : **20 150 euros**
- ▶ Maîtrise de la demande en énergie et énergies renouvelables : **257 800 euros**
- ▶ **156 évaluations et audits** de bâtiments existants
- ▶ **47 programmes d'aide à la rénovation des bâtiments publics**
- ▶ **22 études** bois énergie et solaire thermique
- ▶ **25 études** de performance énergétique
- ▶ **1 plateforme** de rénovation énergétique de l'habitat
- ▶ Achat d'énergie éclairage public : **6,6 millions d'euros**



Énergies renouvelables 2024



Le Contrat Chaleur Renouvelable Territorial : un soutien d'ampleur pour les territoires

Le SYDEV a poursuivi le soutien au développement des énergies renouvelables thermiques : bois énergie, géothermie, solaire thermique, réseaux de chaleur ou chaleur fatale. **En 2024, le SYDEV a aidé les collectivités et les entreprises à hauteur de 1,394 million d'euros** ; un soutien important pour le développement des énergies renouvelables thermiques en Vendée. Ce sont près de **94 bénéficiaires** différents, publics et privés, qui ont été soutenus par ce dispositif porté le SYDEV et financé par l'ADEME.

L'accompagnement du SYDEV sur les projets de chaufferies biomasse et de réseaux de chaleur a notamment contribué **au développement de filières de production de bois local** soutenu par les intercommunalités.



Loïc Péron

**vice-président en charge de la transition énergétique
et de la planification énergétique territoriale**

Le SYDEV a franchi une étape dans la concrétisation des projets des collectivités en créant une régie dans le cadre d'un Service Public industriel et Commercial pour assurer la production, la distribution et la vente de chaleur renouvelable en lieu et place des communes qui lui transféreront la compétence.

Les schémas de développement des énergies renouvelables

L'objectif d'un schéma directeur des énergies renouvelables est de permettre aux collectivités d'organiser leur développement sur le territoire. Le résultat de ce travail élaboré collectivement, permet d'afficher clairement les ambitions et les règles en matière de production d'énergie à partir de sources renouvelables sur un secteur.

En 2024, 2 territoires ont lancé leur schéma directeur des énergies renouvelables : Challans Gois Communauté et le Pays des Herbiers.

Éolien

Premier gisement d'énergie renouvelable en Vendée, l'éolien est indispensable pour atteindre les objectifs nationaux en matière de lutte contre le changement climatique. Le SYDEV souhaite accompagner les acteurs du territoire afin de faire émerger de nouveaux projets et notamment des projets citoyens qui sont travaillés avec l'association RÉCIT Pays de la Loire (Réseau des énergies renouvelables locales et citoyennes).

Méthanisation

Avec un gisement proche de 45% des besoins en gaz de la Vendée, la filière méthanisation présente de réels atouts.

Afin de dynamiser la filière, le SYDEV accompagne l'émergence des projets en mettant en place une méthodologie adaptée. Plusieurs projets ont été accompagnés en 2024 avec cette méthodologie et notamment le projet Agri Méth'Achards à Sainte-Flaive-des-Loups qui est le premier à bénéficier d'un accompagnement complet du SYDEV et de ses partenaires. Soutenu par un appel à projets de GRDF, le SYDEV étudie de nouveaux modes de valorisation du biogaz comme la vente directe ou BPA (Biomethane Purchase Agreement).

Photovoltaïque

Le SYDEV propose des accompagnements techniques et financiers en faveur du déploiement d'opérations d'autoconsommations individuelles et collectives sur des bâtiments de collectivités.

En 2024, le SYDEV a renforcé le cadre d'accompagnement des projets d'autoconsommation portés par les sociétés de projets locales regroupant les intercommunalités et Vendée Énergie. Le SYDEV intervient désormais en qualité de guichet unique pour la solarisation des bâtiments des collectivités. Cela permet d'envisager très tôt les modes de raccordement et de valorisation les plus intéressants pour les adhérents.

Chiffres clés 2024

- **26 opérations subventionnées** par le Contrat Chaleur Renouvelable Territorial pour un montant de 1,16 million d'euros dont :
 - 15 chaufferies bois dont 2 extensions de réseaux de chaleur
 - 10 géothermies
 - 1 installation solaire thermique
- **Poursuite d'une forte dynamique autour du solaire photovoltaïque**
 - 15 études de structure financées permettant de valider la solarisation du patrimoine des adhérents
 - 1 renforcement de charpente permettant de financer les travaux nécessaires à la mise en œuvre de panneaux
 - 2 missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage
 - 22 notes d'opportunité pour l'étude de projet d'autoconsommation restituées
 - 2 opérations pilotes en autoconsommation collective portée par la Personne Morale Organisatrice du SYDEV à Aizenay et à Talmont-Saint-Hilaire en autoconsommation collective patrimoniale

Vendée Énergie : producteur responsable d'énergies renouvelables pour les territoires

Vendée Énergie est une société d'économie mixte (SEM) de production et de distribution d'énergies renouvelables créée par l'ensemble des collectivités vendéennes à travers le syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée (le SYDEV) et le Conseil départemental de la Vendée.

Vendée Énergie intervient en tant qu'aménageur du territoire pour **développer, construire et exploiter des unités de production éolienne, photovoltaïque, ou des unités de méthanisation** dans l'objectif de produire une énergie verte et locale pour le compte des collectivités et des acteurs économiques du territoire.

Forte de son retour d'expérience, Vendée Énergie travaille aujourd'hui sur l'ensemble de la chaîne de valeur **en diversifiant son activité dans la production et la distribution d'hydrogène vert et de BioGNV** (Biogaz naturel pour véhicules) à des fins de mobilité décarbonée. Vendée Énergie valorise ainsi en circuit court, l'électricité et le gaz verts produits localement directement auprès des entreprises de transport, des collectivités et des particuliers.

Vendée Énergie et Territoires :
des sociétés locales
de production d'énergies
avec les EPCI

Afin de permettre aux communautés de communes et d'agglomération vendéennes, de concrétiser leurs objectifs en matière de plan climat air énergie territorial (PCAET), Vendée Énergie, à travers sa filiale Vendée Énergie et territoires, leur propose de créer des sociétés intercommunales de production d'énergie renouvelables.

Ainsi, **2 nouvelles sociétés ont été créées en 2024** portant à 19 le nombre de sociétés locales immatriculées sur 19 intercommunalités.

Ces sociétés viennent s'ajouter à Vendée Énergies Nouvelles, société créée entre Vendée Énergie et le Département de la Vendée et Vendée Tri Énergie, créée entre Vendée Énergie et Trivalis.

En 2024, **108 projets de centrales solaires sur bâti ou ombrières étaient en cours d'études, à différents stades d'avancement, par Vendée Énergie** pour le compte de ces sociétés locales, pour une puissance globale de 27 MWc.

L'année 2024, c'est également l'ouverture d'une 8^e station BioGNV aux Herbiers délivrant du bio-méthane produit par les agriculteurs vendéens.



Inauguration de la station bioGNV des Herbiers le 22 novembre 2024.

LES SOCIÉTÉS DE PROJET CRÉÉES EN 2024

Dénomination sociale	Forme juridique	Capital social	Niveau de détention par l'EPCI	Date immatriculation
Océan-Marais-de-Monts Énergie	SAS	5 000 €	40 %	13/05/2024
Énergie en Pays de Pouzauges	SAS	5 000 €	70 %	13/05/2024



Chiffres clés 2024

Fin 2024, Vendée Énergie exploite **111 MW d'actifs** de production en pleine propriété.

- **Éolien** : 46 éoliennes (7 parcs), 62 MW de puissance
- **Photovoltaïque** : 134 centrales sur bâtiments, ombrières et au sol, 49 MWc de puissance installée
- **Production d'électricité renouvelable** : 160 GWh/an (baisse liée à un ensoleillement et un vent moins favorables en 2024)
- **Production de gaz renouvelable** : 32 GWh/an
- **Distribution de BioGNV** : 41 GWh/an



Mobilité durable



Le transport est le premier secteur en termes d'émissions de gaz à effet de serre. Les collectivités doivent nécessairement mettre en place des actions œuvrant pour une mobilité durable.

Le SYDEV a défini une politique d'accompagnement des territoires. Les actions engagées vont permettre de développer des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et des infrastructures d'avitaillement de biométhane (BioGNV) et d'hydrogène vert.

Le syndicat propose également la réalisation d'études pour l'optimisation des flottes automobiles des collectivités territoriales et l'intégration de véhicules au gaz naturel, électriques et à l'hydrogène. Enfin, des conseils sont apportés aux collectivités dans la définition d'une politique d'aménagement pour le développement de la mobilité durable sur leur territoire.



Hugo François

vice-président en charge de la mobilité durable

En accompagnant nos adhérents dans leurs politiques de mobilité et le développement d'infrastructures, le SYDEV poursuit ses efforts en matière de massification des mobilités alternatives et décarbonées. L'année 2024 a permis d'accompagner la poursuite du déploiement des bornes de recharge dans les territoires en mettant les EPCI au cœur d'un dispositif d'Appel à Manifestation d'Intérêt afin de susciter les initiatives privées.



Lancement du réseau des chargés de mobilité en Vendée

Afin de renforcer la coopération autour des enjeux de mobilité durable, le SYDEV a lancé en 2024 un réseau départemental réunissant les chargés de mobilité des collectivités vendéennes.

Conçu en partenariat avec le Département de la Vendée et la Région des Pays de la Loire, ce réseau a pour vocation de favoriser une approche concertée du développement de la mobilité durable sur l'ensemble du territoire, notamment dans les zones périurbaines et rurales où les besoins sont spécifiques.

Ce lieu collectif constitue également un levier de montée en compétences et de mutualisation des pratiques.

L'accompagnement des adhérents au déploiement des bornes de recharge

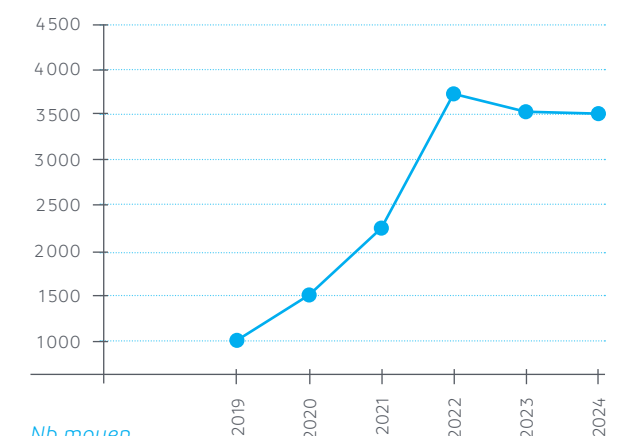
Le SYDEV soutient les communes et les intercommunalités dans la mise en œuvre d'Appel à Manifestation d'Intérêt afin de susciter les initiatives privées. L'objectif de ce dispositif est de veiller au déploiement homogène des IRVE par des opérateurs privés, à l'échelle intercommunale.

Le réseau des bornes de recharge des véhicules électriques

À la fin de l'année 2024, le parc d'infrastructures de recharge est composé de 87 bornes de recharge normale, 11 bornes de recharge rapide et 4 bornes de recharge ultra-rapide.

Le nombre de transactions effectuées s'élève à 42 620 transactions.

Le nombre moyen de transactions par mois stagne à 3 550 charges en 2024 (3 500 en 2023, 3 700 en 2022, 2 250 en 2021, 1 500 en 2020 et 1 000 en 2019); cela peut notamment s'expliquer par le partage de l'offre publique de recharge avec les offres privées, dont la présence s'accroît sur notre territoire.



Nb moyen de transactions par mois

2024, année record pour l'hydrogène

Avec deux stations multi-énergies (La Roche-sur-Yon, Les Sables d'Olonne) et la station de Givrand, le SYDEV distribue de l'hydrogène vert, du BioGNV et de l'électricité verte, produits localement en circuit court.

Dopé par l'arrivée de nouveaux véhicules : bus, bennes à ordures, poids lourds, les consommations d'hydrogène sont en pleine expansion. Les acteurs locaux de la filière attendent également beaucoup du projet de Massification de l'Écosystème Territorial Hydrogène Vendéen (METHyV) porté par le SYDEV qui devrait permettre le financement de 14 véhicules lourds complémentaires à termes.



Le SYDEV embarque les énergies renouvelables sur l'IMOCA d'Arnaud Boissières à l'occasion du Vendée Globe

En 2024, le SYDEV a lancé, en partenariat avec le navigateur Arnaud Boissières, une expérimentation inédite lors du Vendée Globe.

Pour la première fois dans l'histoire de la course, un IMOCA, La Mie Câline d'Arnaud Boissières, a pu compléter son alimentation électrique à bord par un mix d'énergies renouvelables, dont de l'hydrogène vert produit localement à Bouin. En limitant au maximum l'usage du moteur thermique, en réduisant les nuisances sonores et en supprimant les rejets, l'objectif était clair : permettre au bateau de naviguer sans laisser de traces sur l'océan et sa biodiversité. Des statistiques en fin de course ont été exploitées pour améliorer les performances énergétiques et contribuer à accélérer le développement de la mobilité maritime durable.

Chiffres clés 2024

- ▶ **102 bornes de recharge** pour véhicules électriques
- ▶ **2 stations multi-énergies** (électricité, BioGNV, hydrogène vert) à La Roche-sur-Yon et aux Sables d'Olonne
- ▶ **1 station mobile hydrogène vert** à Givrand

Les activités de support au fonctionnement du SYDEV

Finances

Par ses concours financiers, son endettement maîtrisé et la qualité de sa gestion, le SYDEV investit vigoureusement dans la modernisation des réseaux d'énergie et mène en parallèle des actions et des projets ambitieux et innovants en faveur de la transition énergétique et numérique.

Faits marquants de l'exercice 2024

- **Niveau d'inflation en forte diminution** (IPCH* 2024 de 2,4%) après deux années marquées par une inflation historiquement haute.

→ **Forte réduction du programme de travaux d'électricité** compte tenu de la fin du programme pluriannuel d'effacements de réseaux liés au très haut débit et la réduction du volume des extensions de réseaux.

→ **Hausse des engagements liés à l'éclairage public avec notamment une augmentation des travaux neufs.** Les travaux de maintenance intègrent cette année la seconde tranche de relamping LED dont la plus-value est intégralement prise en charge par le SYDEV. Les attributions de Fonds vert dont a bénéficié le SYDEV pour les travaux de rénovation du parc ont permis de réduire à due concurrence la participation appelée par le SYDEV auprès de ses adhérents.
- **Poursuite des actions et programmes en faveur de la transition énergétique** avec notamment un engagement total de 63 % du programme de 15 millions d'euros voté sur le mandat pour soutenir la rénovation énergétique des bâtiments publics ainsi que la refonte des règles d'accompagnement de plateformes de rénovation énergétique de l'habitat dans le cadre de la réforme nationale des pactes territoriaux.

→ **120 agents au 31 décembre** soit 111,3 équivalents temps plein travaillé sur l'année 2024 (+3,7 comparé à 2023) et une masse salariale brute de 6,3 millions d'euros, en augmentation de +7,5% par rapport à 2023 compte tenu principalement de la croissance des effectifs, de l'augmentation des cotisations aux caisses de retraite et à l'évolution de la politique sociale.

→ Réalisation d'un remboursement anticipé temporaire d'emprunt.
- *(IPCH) : Indice des Prix à la Consommation Harmonisé



Manuel Guibert
vice-président en charge
de l'administration et des finances

Les comptes du SYDEV témoignent d'une gestion rigoureuse, ambitieuse et durable de l'ensemble de ses politiques publiques. Sur l'exercice 2024, l'achèvement du programme pluriannuel d'effacement de réseaux, coordonné au déploiement de la fibre optique, est en partie compensé par le renforcement des actions menées en faveur de l'éclairage public et de la transition énergétique. Parallèlement, le SYDEV mène une gestion active et responsable de sa dette dans le but de garantir la soutenabilité financière de son programme d'action au bénéfice de ses adhérents.

Poursuite de l'expérimentation du compte financier unique sur l'exercice 2024

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 permet à des collectivités ou des groupements volontaires d'expérimenter un compte financier unique (CFU), pour une durée maximale de trois exercices budgétaires. Pendant cette période d'expérimentation, le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

Le SYDEV s'est porté candidat à la deuxième vague d'expérimentation du CFU pour les exercices 2021 et 2022 et applique la nomenclature M57, prérequis exigé, depuis le 1^{er} janvier 2021.

En raison de la pandémie COVID-19, l'entrée en vigueur du compte financier unique a été nationalement reportée d'un an et a donc pris effet, pour le SYDEV, en 2022.

La présentation des comptes s'effectue donc sous une forme nouvelle depuis 2022 afin de :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
 - améliorer la qualité des comptes ;
 - simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.
- En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes et contribue à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

L'encours de dette au 31 décembre 2024

Montant de l'encours	16 927 783,24 euros réduit à 12 187 783,24 euros (compte tenu du capital remboursé par anticipation de manière temporaire courant 2024 à hauteur de 4 740 000 euros à la clôture de l'exercice)	
Composition	Emprunts à taux fixe : 100 %	Emprunts à taux variable : 0 %
Taux moyen pondéré	1,19 %	
Durée de vie résiduelle pondérée	20 ans et 2 mois	
Nombre d'emprunts en cours	6	

Indicateurs 2024

 Lignes de mandats de paiement 27 727	 Lignes de titres de recettes 7 327	 Délai moyen de mandatement	 Délai global moyen de paiement 10,5 jours	 Délai global moyen de paiement 15,7 jours
--	--	--	---	---

Vue d'ensemble de l'exécution budgétaire 2024 (en millions d'euros)

	Dépenses	Recettes
Inscriptions nouvelles 2024*	92,41	85,34
Programmes et actions antérieurs reportés	39,98	36,11
Excédent capitalisé (Compte 1068)		21,27
SOUS-TOTAL opérations réelles hors résultats	132,39	142,72
Résultats antérieurs reportés	7,58	1,22
Résultat cumulé de l'exercice	3,96	
SOUS-TOTAL opérations réelles	143,93	143,93
Opérations d'ordre budgétaire	29,85	29,85
TOTAL GÉNÉRAL	173,78	173,78

*Nouveaux engagements (réalisations de l'exercice et restes à réaliser)

LES DÉPENSES RÉELLES 2024

INVESTISSEMENT

107,2 M€

taux d'exécution de 95,9%

par rapport aux prévisions budgétaires dont :

Dépenses d'équipement & d'opérations pour compte de tiers

83,1 M€

Subventions d'investissement

10,3 M€

Projet numérique vendéen

4,7 M€

Avances accordées ⁽¹⁾

3,3 M€

Remboursement en capital des emprunts ⁽²⁾

5,5 M€

2023

2024 → - 6,7% soit - 7,7 M€

- 12,7 M€ pour les dépenses d'équipement et opérations pour le compte de tiers.
- 4,7 M€ pour le projet numérique
- +4,7 M€ pour le remboursement d'emprunt
- +3,3 M€ d'avances accordées ⁽¹⁾
- +1,9 M€ d'attribution de subventions d'équipement
- 0,4 M€ de remboursement définitif en capital des emprunts

- Électricité : 30,3 M€
- Éclairage : 25,3 M€
- Transition énergétique : 5,1 M€
- Achat d'énergie : 6 M€
- Gestion déléguée du fonds chaleur de l'ADEME (CCR) : 1,5 M€
- Mobilité durable : 1,2 M€
- Satellites ⁽³⁾ : 8 M€
- Coûts de structure : 7,5 M€
- Remboursement d'emprunt : 5,6 M€
- Autres dépenses : 1,9 M€

FONCTIONNEMENT

25,2 M€

taux d'exécution de 95,7%

par rapport aux prévisions budgétaires dont :

Activités (éclairage public principalement) (66%)

16,5 M€

Charges de personnel

6,3 M€

Charges financières

0,2 M€

2023

2024 → + 6,7% soit + 1,99 M€

+1 M€ pour les activités (+ 6,4%)

+0,5 M€ pour les charges de personnel (+7,9%)

+0,3 M€ de dotations aux provisions liées aux comptes épargne temps

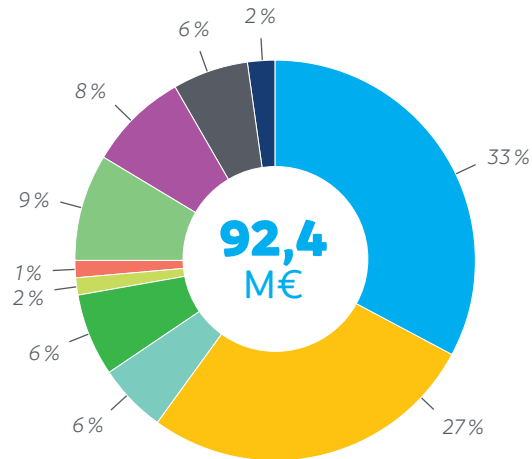
(1) Avances en compte courant d'associés et avances remboursables accordées aux adhérents (projet Géobat)

(2) Dont 0,8 M€ de remboursements en capital d'emprunts classiques et 4,74 M€ de remboursement anticipé temporaire d'emprunt

(3) Dont la dernière phase du projet numérique pour 4,70 M€ et 3,24 M€ d'encours d'avance en compte courant consentie à Vendée Énergie

Focus sur les inscriptions nouvelles 2024

Réalisations réelles de l'exercice et restes à réaliser liés à des nouveaux engagements 2024, donc hors résultats et reports antérieurs (de 51,6 M€)



LES RECETTES RÉELLES 2024

INVESTISSEMENT

98,6 M€

taux d'exécution de 98,7%

par rapport aux prévisions budgétaires dont :

Subventions & participations aux travaux

69,4 M€

Mise en réserve (compte 1068)

21,3 M€

Projet numérique vendéen

4,7 M€

FCTVA

2,9 M€

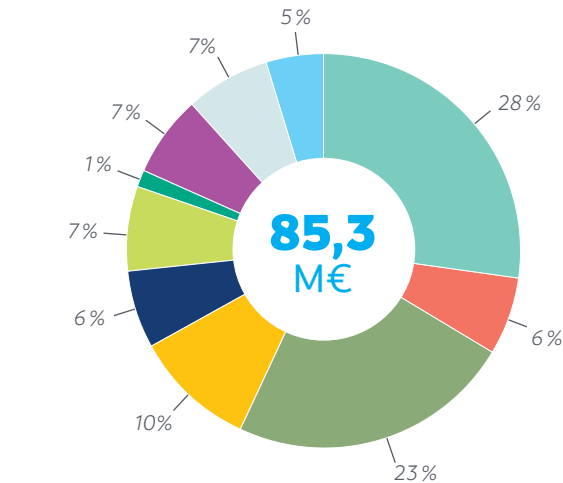
2023

2024 → - 8,8% soit - 9,5 M€

- 8,2 M€ d'ajustement des subventions et participations aux activités du SYDEV
- 4,7 M€ liés au projet numérique
- +3,4 M€ d'excédents de fonctionnement capitalisés

Focus sur les inscriptions nouvelles 2024

Réalisations réelles de l'exercice et restes à réaliser liés à des nouveaux engagements 2024, donc hors résultats et reports antérieurs (58,6 M€)



- Participations des demandeurs publics : 23,4 M€
- Participations des demandeurs privés : 5,3 M€
- Accises sur l'électricité : 20 M€
- Recettes de concession : 8,6 M€
- Subventions : 5,3 M€
- Achats d'énergie : 6 M€
- Gestion déléguée du fonds chaleur de l'ADEME (CCR) : 1,2 M€
- Satellites : 5,5 M€
- Autres recettes : 6 M€
- TVA et FCTVA : 4 M€

FONCTIONNEMENT

44,1 M€

taux d'exécution de 99%

par rapport aux prévisions budgétaires dont :

Accise sur l'électricité ⁽¹⁾ encaissée

20 M€

Participations activités (éclairage public principalement)

11,3 M€

Redevances de concessions électricité et gaz

6,7 M€

2023

2024 → - 5,6% soit - 2,6 M€

-5 M€ d'accises sur l'électricité ⁽²⁾ suite à la réforme nationale intervenue en 2023

+1 M€ de produits liés aux activités

+0,8 M€ de produits divers

+0,6 M€ de redevances de concessions

(1) Accise sur l'électricité, ex-Part communale de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE-C)

(2) En 2023, l'entrée en vigueur de la réforme nationale des accises sur l'électricité a entraîné la perception de l'équivalent de 5 trimestres de taxe au lieu de 4 habituellement sur l'exercice représentant une recette exceptionnelle d'environ 5 M€



Systemes d'informations

Les systemes d'informations (SI) soutiennent l'ensemble des activites du SYDEV à travers 3 principales activites : le systeme d'information géographique (SIG), le developpement informatique et les infrastructures reseau, systemes et securite.

Une année 2024 axée sur la sécurité de notre infrastructure SI et de nos developpements

Systeme d'information géographique (SIG)

2024, l'équipe SIG, en lien avec Géo Vendée, a acquis et intégré à ses outils : le PCRS vecteur et le PCRS Image (Plan Corps de Rue Simplifié). Ces données nous permettront de développer des usages tel que le cadastre solaire ou le jumeau numérique.

Developpement informatique

En 2024, grâce à la méthode Agile, le SYDEV a pu accélérer le developpement d'outils de gestion aux services des métiers du SYDEV.

Afin de sécuriser et d'accélérer nos developpements, le syndicat a fait le choix d'externaliser une partie des travaux et a retenu, via un marché, un prestataire spécialisé en developpement WINDEV.

Infrastructures reseau et systemes, sécurité informatique

Le SYDEV a finalisé la première vague de formation de tous les agents du syndicat et d'acculturation autour de la cybersécurité et du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Ces formations ont été suivies par des tests de phishing et formation en ligne autour de la cybersécurité afin de garder les agents du SYDEV vigilants sur le sujet.

Un audit de sécurité informatique a été réalisé en fin d'année afin d'évaluer le niveau de sécurité informatique et déterminer les actions urgentes à mettre en place.

Chiffres clés 2024

SIG

- ▶ **7 040 km de câble d'éclairage public** dont :
 - 960 km en aérien
 - 6 080 km en souterrain :
 - › dont 97% en classe de précision A (5857 km)
 - › dont 3% en classe de précision Indéterminée - B (223 km)
- ▶ **836 km de câble d'éclairage public livrés (récolements géoréférencés)** dont 83 % sur le marché de géolocalisation des ouvrages déjà enfouis, et 17 % sur le marché des travaux neufs
- ▶ **2 432 km de reseau ICE** dont 821 km sont la propriété du SYDEV et 70 % en classe de précision A

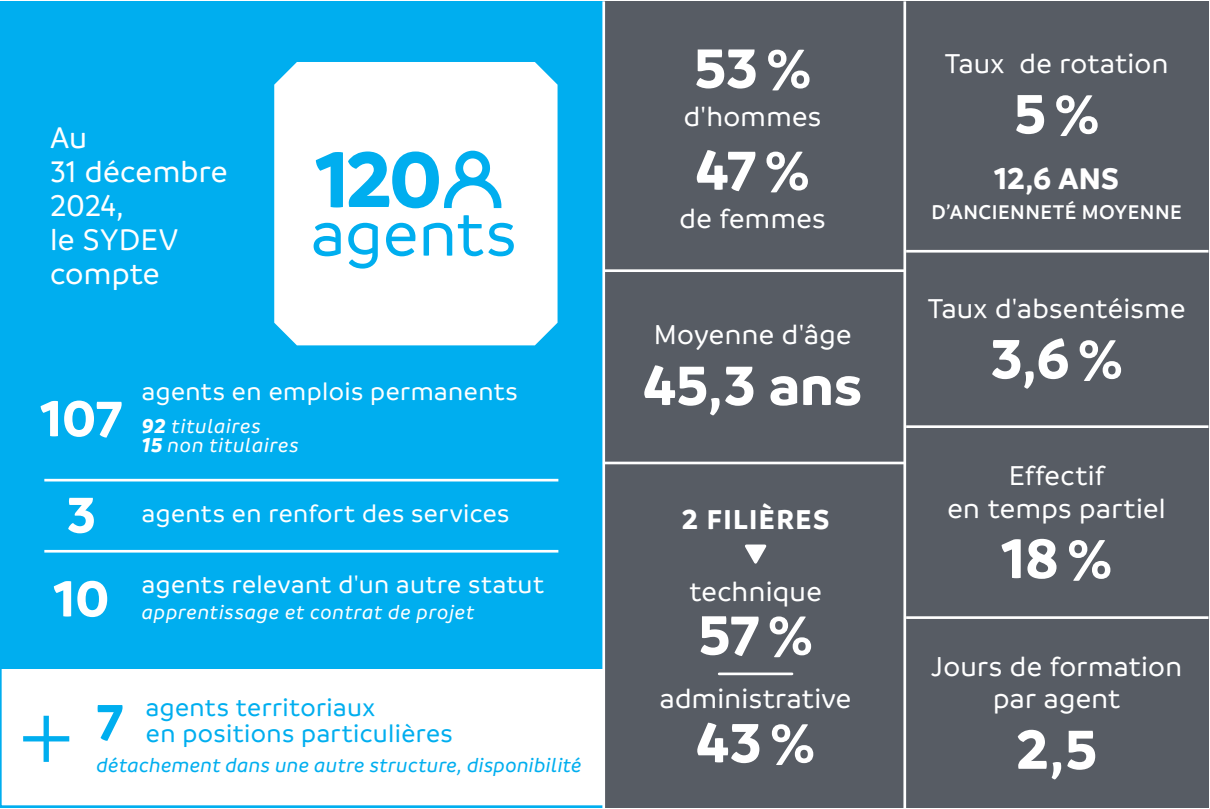
INFRASTRUCTURES/SYSTEMES

- ▶ **479 dépannages et interventions** du support infrastructures reseau/developpement
- ▶ **2 975 Go de données stockées** sur site
- ▶ **458 Go de données stockées** dans le cloud

Classe A : lorsque l'incertitude maximale de localisation du reseau est $\leq$ à 40 cm (si rigide) et $\leq$ à 50 cm (si flexible)

Classe B : lorsqu'elle est supérieure à celle relative à la classe A et $\leq$ à 1,5 m

Ressources humaines et cadre de travail



Manuel Guibert
vice-président en charge
de l'administration et des finances

Le SYDEV poursuit ses actions visant à maintenir un bon niveau d'efficacité de ses services pour offrir la meilleure qualité de service à ses adhérents tout en veillant à garantir à ses agents une bonne qualité de vie au travail.

La montée en compétences du personnel pour favoriser l'accompagnement, le conseil et l'expertise auprès des adhérents ainsi que le développement de l'attractivité du SYDEV sont restés les principaux enjeux de l'année 2024.

Politique en matière de ressources humaines

Le SYDEV a poursuivi sa politique visant à une bonne efficacité des services pour offrir la meilleure qualité de service à ses adhérents et à l'adaptation de ses moyens humains face aux enjeux de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le cadre d'une optimisation continue de la qualité de vie au travail.

Les actions de montée en compétences du personnel (GPEC, Plan de formation...), le dispositif d'accueil et d'intégration des nouveaux agents (dispositif de tutorats...) et le processus de recrutement (développement de la marque employeur, recours à des sites professionnels de publication d'offres d'emplois, aux réseaux sociaux, développement des partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur et recours à l'apprentissage) ont été poursuivis et optimisés.

Face aux enjeux de la santé au travail, la politique sociale du SYDEV a été renforcée par son adhésion à la convention de participation entre le centre de gestion de la Vendée et Territoria Mutuelle, pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire pour l'ensemble des agents du SYDEV. Dans ce cadre, les cotisations salariales relatives aux garanties « incapacités - invalidité » et « maintien de régime indemnitaire pendant les congés de longue maladie, de longue durée ou de grave maladie » sont prises en charge entièrement par la collectivité.

Le lancement de la mise à jour du protocole « d'Aménagement et d'Organisation du Temps de Travail » et d'un bilan sur le dispositif du télétravail s'est amorcé au cours de l'année 2024.

Le dispositif du Compte Épargne Temps a été mis à jour pour tenir compte notamment des évolutions réglementaires. De nouveaux outils de gestion du temps de travail et des absences ainsi que des missions professionnelles ont été mis en place ou initiés afin de faciliter les usages et rationaliser les tâches quotidiennes.



Dialogue social

À la suite des élections professionnelles du mois de décembre 2022, le nouveau Comité Social Territorial (CST) s'est réuni 4 fois courant 2024.

À cela, s'ajoutent des réunions informelles entre la Direction et les représentants du personnel au Comité Social Territorial afin d'échanger et mener des réflexions sur des sujets d'importance portés ensuite auprès de l'instance.

Prévention en hygiène et sécurité

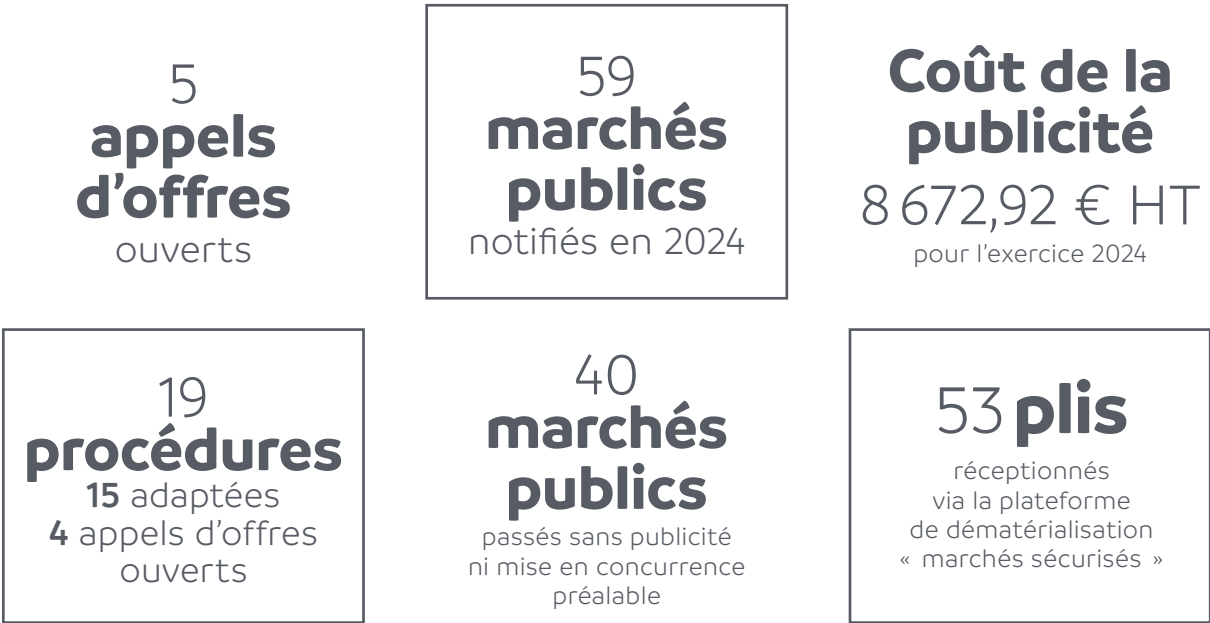
Le document unique d'évaluation des risques professionnels est mis à jour annuellement dans le cadre d'une démarche participative inter-services et en lien avec les représentants du personnel. Les actions de prévention visant à garantir la sécurité des agents du SYDEV au quotidien dans l'exercice de leurs missions professionnelles et au sein des locaux du SYDEV sont poursuivies.

Une mission d'inspection a été réalisée, à partir du 2^e trimestre, par les services du centre de gestion de la Vendée, afin d'exercer une mission de contrôle global des actions mises en place en matière d'hygiène et de sécurité mais aussi pour accompagner le SYDEV sur des thématiques particulières telles que les risques liés à l'hydrogène, les travaux en hauteur et les risques liés aux missions de l'agent technique en place.

Missions juridiques et marchés publics

Commande publique

En 2024, **59 marchés ont été notifiés**, dont cinq marchés passés dans le cadre d'un groupement de commandes dont le SYDEV est coordonnateur de groupement et un marché passé dans le cadre d'un groupement de commandes dont le SYDEV est simple membre.



Manuel Guibert

*vice-président en charge
de l'administration et des finances*

En 2024, le service juridique a joué un rôle actif dans la construction de deux projets transversaux. Il a tout d'abord accompagné le programme Géobât en définissant le cadre juridique permettant au SYDEV d'appuyer les collectivités adhérentes dans la réalisation d'études et de travaux destinés à améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments. Les conditions et modalités de chaque opération ont été précisées au travers de la rédaction des premières conventions. Le service juridique a également accompagné la création d'une régie de chaleur pour la gestion du service public de production et/ou de distribution de chaleur ou de froid. À ce titre, il a élaboré les statuts nécessaires au déploiement du premier réseau de chaleur urbain à Talmont-Saint-Hilaire.



Affaires juridiques

- 1 contentieux en cours
- 11 sinistres déclarés aux assurances par le service juridique
- 23 notes juridiques rédigées par le service juridique à destination des services
- 6 études juridiques confiées aux cabinets d'avocats SEBAN et HAIZE FRESKO pour un montant de 39 318 euros TTC



Affaires foncières

- **434 conventions foncières**, à authentifier, portant sur l'établissement de servitudes ou la mise à disposition de terrains en vue de l'implantation de lignes électriques, de postes de transformation, d'équipements d'éclairage public, de bornes de recharge électrique et d'infrastructures de communications électroniques, ont été signées en 2024.



Documentation

La veille documentaire a représenté un coût de 16 648 euros TTC pour 24 abonnements concernés, en 2024. Ainsi, il a été proposé aux agents la lecture de revues papier et autres supports numériques dont les contenus généralistes ou techniques sont adaptés aux missions de chacun.

En parallèle, afin d'être en règle avec le cadre législatif et de bénéficier d'informations pertinentes au regard de ses activités, la collectivité a mis à la disposition de ses agents trois plateformes de veille : deux outils à visée réglementaire et un accès en continu à l'actualité économique et institutionnelle de proximité (panorama de presse).



Adhésions organismes et associations

Le SYDEV a adhéré en 2024 à 24 organismes ou associations, pour un montant total de 104 421 euros.

La majorité sont des acteurs reconnus du secteur énergétique : ces étroites collaborations ont ainsi permis d'échanger et de multiplier les actions d'intérêt général en matière d'énergie, dans une approche novatrice.

Démarche qualité

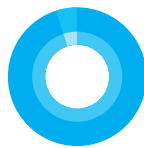
En 2024, le SYDEV a fait le choix de ne pas renouveler la certification à la norme ISO 9001 considérant notamment que ce label était trop restrictif et ne mettait pas suffisamment en valeur les activités du syndicat.

Pour autant, le SYDEV reste engagé concernant la satisfaction des adhérents et la qualité des services proposés et poursuit l'évaluation de ses activités de manière régulière via les enquêtes de satisfaction, les audits internes et le suivi des réclamations. Parallèlement, un travail de refonte globale du système de management a été engagé afin de redéfinir et étendre le périmètre des actions et programmes surveillés ainsi que les modalités de contrôle en précisant les enjeux, objectifs et indicateurs.

La satisfaction des bénéficiaires 2024

La satisfaction des bénéficiaires reste une exigence principale du SYDEV. L'évaluation systématique des travaux neufs réalisés est un moyen essentiel pour mesurer le niveau de satisfaction. Le respect des coûts et des délais, la qualité de la relation et de l'information sont ainsi systématiquement questionnés une fois les chantiers terminés.

EN 2024, SUR L'ENSEMBLE DES CRITÈRES,



95,20 %
des adhérents

sont satisfaits ou très satisfaits
des travaux suivis par le syndicat.

Les audits internes

Le SYDEV procède chaque année à des audits internes dans le but d'évaluer sa performance de manière continue.

Il s'agit de questionner les différentes activités du syndicat et de s'assurer que leur planification et leur mise en œuvre répondent aux exigences de satisfaction des bénéficiaires et d'amélioration continue.

En 2024, les auditeurs internes ont réalisé des audits croisés interservices afin d'évaluer la qualité des échanges, des relations et de la bonne circulation de l'information entre les services intervenant sur les mêmes processus.

25 agents ont ainsi été audités et ont exprimé des retours positifs dans la relation de travail avec les autres services. En revanche, un besoin de clarification de l'utilisation des outils de communication, de stockage des documents, etc. a été largement formulé.



Patrick Villalon

**1^{er} vice-président en charge des relations
et de la communication externes**

Après six ans de certification ISO 9001 qui ont permis au SYDEV de structurer la démarche au service des adhérents et de leur satisfaction, le SYDEV a fait le choix de ne pas renouveler le label. Un travail de fond est désormais engagé pour fixer les enjeux et objectifs du syndicat pour les années à venir dans le but de redéfinir le socle du management de la qualité au SYDEV. Bien évidemment, les outils et méthodes mis en place concernant la mesure de la satisfaction, la gestion des réclamations ou les audits internes, sont maintenus afin de s'assurer que les services rendus sont conformes aux attentes des bénéficiaires.

Communication

L'énergie est un univers complexe et en perpétuelle évolution. La communication est un levier essentiel pour accompagner les acteurs du territoire dans l'appropriation des solutions énergétiques. Le syndicat a ainsi créé des supports de communication et organisé ou participé à des temps forts avec les adhérents et les acteurs nationaux. Il a également innové pour toujours mieux sensibiliser à la transition énergétique avec le lancement du média grand public Vendée Transitions, l'expérimentation sur le mix énergétique avec Arnaud Boissières sur le Vendée Globe et l'enrichissement des formats de communication sur les réseaux sociaux et le web.

Rassembler pour accélérer la transition énergétique

2 ans après la première édition, le SYDEV a organisé la **seconde édition des Rencontres Vendéennes de l'énergie** en juin 2024. L'événement a rassemblé 340 adhérents, agents et partenaires du SYDEV pour échanger ensemble sur les enjeux locaux de transition énergétique et partager des solutions concrètes pour un avenir énergétique durable.

Le SYDEV a également participé en 2024 au congrès de la FNCCR* consacré au **défi de la territorialisation de la transition écologique**, avec l'entente Territoire d'énergie Pays de la Loire.

Le SYDEV a également partagé son expertise dans une vingtaine d'événements avec par exemple **le salon Bio360, le salon de l'agriculture, Drive to zero, le Vendée Globe** ou encore **les rendez-vous Apec Pays de la Loire**.



(*) FNCCR = Fédération nationale des collectivités concédantes et régies dévolues aux services publics locaux en réseau : énergie, eau, déchets, numérique



Patrick Villalon

1^{er} vice-président en charge des relations et de la communication externes

La réussite de la transition énergétique des territoires ne pourra se faire sans l'adhésion des différents publics du territoire qu'il s'agisse des collectivités, des institutions, des entreprises et des citoyens. Et, pour adhérer il faut comprendre les enjeux. La sensibilisation est donc un axe de communication prioritaire. Le lancement du média grand public Vendée Transitions et l'expérimentation menée avec Arnaud Boissières en sont une parfaite illustration.

Un bateau ambassadeur

pour expérimenter

le mix énergétique renouvelable

L'annonce d'un Vendée Globe sans énergie fossile à horizon 2028 marque un tournant historique. Le SYDEV a saisi cette opportunité car réussir la transition énergétique, c'est aussi accompagner une mobilité maritime durable. En partenariat avec le navigateur Arnaud Boissières, le SYDEV a mené une expérimentation inédite sur le Vendée Globe. Pour la première fois dans l'histoire de la course, un IMOCA a fait le tour du monde équipé d'un mix d'énergies renouvelables incluant de l'hydrogène vert. Cette source d'énergie a joué le rôle de réserve de secours. Panneaux solaires, hydro-générateurs et hydrogène vert se sont complétés pour fabriquer de l'électricité zéro émission à bord. Des statistiques en fin de course sont en cours d'exploitation pour contribuer à accélérer le développement d'une filière nationale.



Accompagner les politiques

et programmes du SYDEV

Les 30 supports et publications, réalisés en 2024, ont été pensés pour une information claire et adaptée aux besoins des adhérents. Quelques exemples : une animation vidéo pour présenter la politique du SYDEV pour un éclairage public efficace et sobre en énergie ; des infographies pour saisir rapidement le bilan des actions réalisées ou les enjeux du sujet.

Le premier numéro de la newsletter Info Énergie a été lancé pour informer les adhérents du groupement d'achat d'énergie.

La présence du SYDEV s'amplifie sur les réseaux sociaux avec un enrichissement des formats d'information diffusés. Cette stratégie a permis d'augmenter le nombre d'abonnés de 21% en 2024.



Lancement de Vendée Transitions,

média grand public de sensibilisation

à la transition écologique

Le SYDEV, Trivalis, Vendée Eau et le Département de la Vendée, engagés respectivement dans les domaines de l'énergie, les déchets, l'eau et la biodiversité, lancent **Vendée Transitions**.

Ce média propose, sur son site internet et ses comptes réseaux sociaux, **des solutions concrètes et locales aux Vendéennes et aux Vendéens en matière de transition écologique**. Il valorise les initiatives positives en faveur de l'environnement sur le territoire et donne des informations fiables et utiles en réponse aux questions des Vendéens.

Chiffres clés 2024

- ▶ **30 supports et publications**
- ▶ **18 564 abonnés sur les réseaux sociaux** dont 13 292 pour Vendée Transitions
- ▶ **578 retombées presse**
- ▶ **30 658 visites** sur le site **sydev-vendee.fr**
- ▶ **26 234 visites** sur le site **vendee.transitions.fr**



Directeur de la publication : Laurent Favreau, Président

Co-directeur de la publication : Patrick Villalon, 1^{er} vice-président

Rédaction / coordination :
Services du SYDEV - Service communication

Maquette graphique : gleech (2025)

Crédits photographiques :
©Christophe Favreau_La Mie Câline - ©SYDEV-P.Ollier
©SYDEV-P.Baudry - ©SYDEV - ©SYDEV-P.Ollier-Blandine le Pallec
©Vendée Numérique - ©Vendée Énergie

Rapport d'activité 2024

**Syndicat Départemental d'Énergie
et d'équipement de la Vendée**

3 rue du Maréchal Juin - CS 80040
85 036 La Roche-sur-Yon Cedex
02 51 45 88 00
accueil@sydev-vendee.fr



www.sydev-vendee.fr

